

CONTRAT DE RESERVATION



A retourner à l'adresse suivante : Camping le Coulédous - 09140 Aulus les Bains
Tél : 05 61 66 43 56 – E-mail : campinglecouledous@orange.fr
Web : camping-aulus-couledous.com

MES COORDONNEES

Nom Prénom..... Né(e) le
Adresse.....
Code postal..... Ville..... Pays.....
Tél..... E-Mail.....
Accompagné(e) de :
Nom Prénom..... Né(e) le
Nom Prénom..... Né(e) le

MON SEJOUR

En location :

Date d'arrivée.....(à partir de 15h) Date de départ.....(avant 10h)
(sauf week-end, de vendredi 17h à dimanche 17h)

Draps et taies non fournis

En camping : Emplacement à partir de 12h et jusqu'à 12h le lendemain.

Animal (hors 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) 1 seul animal autorisé par chalet ou par emplacement.

Chalet 4/6 places Chalet 5/7 places Emplacement

Prix du séjour..... € Forfait électricité 30 kwh/jour de compris dans
le tarif en location (si dépassement 0,20 €/kwh)

Montant de la taxe de séjour :
nombre de pers. de + de 18 ansX 0,20 € X nombre de nuits..... = €

Montant de l'acompte à verser pour la réservation :

Location 25% du prix du séjour€

Pour un emplacement = 30 €

Modes de règlement acceptés : carte bancaire, chèques vacances ANCV, chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Merci de nous consulter pour les disponibilités avant toute réservation.

Nous restons à votre écoute , aussi n'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'informations
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservations , des tarifs et de les accepter

Fait à le

Signature avec mention « lu et approuvé »



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION D'EMPLACEMENTS EN CAMPING ET DE LOCATIONS EN CHALET

1) Disponibilités :

Contactez nous par téléphone au 05 61 66 43 56 pour être informés des périodes disponibles.

2) Animaux :

Nos amis les animaux sont acceptés à raison d'un seul chien gentil maximum par chalet, et par emplacement en camping, à l'exception de ceux classés en 1^{ere} et 2^{nde} catégorie. Ils doivent être tatoués, être à jour de leurs vaccinations et être munis de leur carnet de santé à jour. **Ils ne peuvent en aucun cas être laissés seul dans le chalet ou sur l'emplacement en l'absence de leur maître et doivent impérativement être tenus en laisse dans le camping.**

3) Réservation définitive :

Elle n'intervient qu'après réception du contrat de réservation complété daté et signé, du paiement de acompte équivalent à 25% du montant du séjour pour les locations et des 30 € demandé pour un emplacement et après confirmation écrite de la part de la direction du camping. Le simple versement d'un acompte ne constitue en aucuns cas une garantie de réservation.
Toute réservation est nominative et incessible.

4) Règlement du séjour :

Les séjours en camping ayant fait l'objet d'une réservation devront être réglés le jour de l'arrivée.
En cas d'annulation dans les 15 jours précédents la date de début du séjour, le locataire est redevable à titre d'indemnité des 25% d'acompte ou des 30 € d'acompte en emplacement de camping, qui ne seront pas remboursés (sauf situation exceptionnelle)

(Cautions) A votre arrivée, lors de la remise des clés de votre location, deux cautions vous seront demandées : 150 € pour les dégradations éventuelles et 40 € pour le ménage non accompli par vos soins. Ces cautions vous seront restituées totalement ou partiellement à la fin du séjour, ou au plus tard une semaine après votre départ, après inventaire et états des lieux (y compris propreté). Les locations devront être rendues propres, dans le cas contraire la caution ménage de 40 € sera encaissée.

5) Reste à votre charge :

la taxe de séjour de 0,20 € par jour par pers. de + de 18 ans, et le nettoyage de fin de séjour à faire soi même. (Possibilité d'un forfait « ménage » à 40 € à signaler à la réception.)

6) Règlement intérieur :

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement.
Le responsable du camping se dégage de toute responsabilité en cas de pertes ou de vols d'objets personnels, de dommages pouvant subvenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

Il est INTERDIT de fumer dans les chalets. En cas de non respect la direction se réserve le droit de retenir la caution ménage de 40 € pour les désagréments causés.